

Accueillir le mois de Ramadan

Par son Eminence le Cheikh :

Sâlih ben Fawzên El Fewzên

Traduit de l'arabe par :

Abou Mouhammad Ez-zwêwî

Révisé par :

Abou Fahîma 'Abd Ar-Rahmên Ayad

Question :

Comment le musulman devrait-il accueillir le mois de Ramadan ?

Réponse :

Les louages appartiennent à Allâh ;

Ceci dit ;

Le mois de Ramadan est une saison grandiose que le musulman connaît durant sa vie. Ainsi, il doit l'accueillir par joie et béatitude conformément à la Parole d'Allâh : « **Dis : [Ceci provient] de la grâce d'Allah et de Sa Miséricorde ; Voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent.** » [Yoûnous (JONAS), v. 58]. Atteindre ce mois, serait alors, une grande grâce et un grand butin. Le Prophète -Prières et Salut d'Allâh sur lui- annonçait à ses compagnons l'arrivée du mois de ramadan, et leur expliquait ses vertus tel qu'il a été rapporté dans le long hadith de Selmên dans lequel : « **le Prophète -Prières et Salut d'Allâh sur lui- adressa un prêche au profit de ses compagnons au cours du dernier jour du mois de Cha^cbên et dit : Ô hommes ! Voilà arrivé un mois grandiose et béni durant lequel, Allâh a rendu le jeûne obligatoire et la veillée des nuits (pour l'accomplissement de la prière de Tarawih) surrogatoire. Quiconque y accomplit une œuvre surrogatoire, est comme celui qui observe une œuvre obligatoire pendant les autres mois, et quiconque y accomplit une œuvre obligatoire, est comme celui qui en observe soixante-dix (70) durant les autres mois...** », jusqu'à la fin du hadith¹ où le Prophète -Prières et Salut d'Allâh sur lui- montrait les vertus de ce mois dont le musulman doit se préparer à accueillir avec une détermination à veiller ses nuits, jeuner pendant ses journées, réciter le Qur'ên, accomplir l'aumône et tout acte de bienfaisance... Car toute minute durant ce mois est une saison grandiose et le musulman ne sait pas combien de temps lui restera-t-il dans cette vie, et ne sait pas s'il le parachèvera, et si jamais il y parvient (cette année), parviendrait-il une autre année ? Alors, autant se réjouir de cette grâce et en profiter (jours comme nuits) dans l'obéissance d'Allâh -Exalté et Très Haut Soit-Il- et multiplier les bonnes œuvres espérant qu'il bénéficiera de ce qu'Allâh réserve aux musulmans en vertu de ce mois. Car c'est un mois dont le début est une miséricorde, le milieu est un pardon, et la fin est une délivrance de l'Enfer. Le musulman sera exposé durant ces jours, à des émanations provenant de son Seigneur.

Source : <http://www.alfawzan.af.org.sa/node/7400>

¹Voir le livre : « Michkêt El-Maçâbih », Tome 1, p. 612-613 hadith de Selmên qu'Allâh l'agrée ».